



PROCÈS-VERBAL d'assemblée générale de l'AFELC-UQAM tenu le 25 mars 2019 à 12h52 au R-M130.LOCAL du Pavillon DES SCIENCES DE LA GESTION (R) : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à 12h52

Proposition 0.2 : Que Mathieu Rouleau et Geneviève Jacob assurent respectivement l'animation et la prise de note de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 0.3 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0. Procédures d'ouverture
1. Finances
2. BQAM
3. Traitement des avis de motion
4. Retour grève
5. Entérinement

6. Varia
7. Fermeture

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Finances

Proposition 1.1 : Qu'il se tienne une présentation de 15 minutes par Bruno, le comptable de l'AFELC, sur les états financiers 2018, suivi d'une période de question-réponse de 10 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on ajoute 10 minutes à la période de question-réponse.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur les finances.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Qu'il y ait une levée des cours de 14h et le retour en assemblée générale est prévu pour 14h30.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement : Que le retour soit prévu pour 14h15.

Dûment proposée, dûment appuyée

BATTUE À MAJORITÉ

De retour sur la principale : Qu'il y ait une levée des cours de 14h et le retour en assemblée générale est prévu pour 14h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.2 : Que l'assemblée générale rappelle à l'exécutif et à la permanence la nécessité de remplir l'ensemble des mandats votés en assemblée, notamment ceux relatifs aux finances votés lors de l'assemblée générale du 4 avril 2018;

Que le comité exécutif de l'AFELC rende disponibles publiquement les PVs d'assemblée générale ainsi que ceux des conseil exécutif réguliers le plus rapidement possible;

Que cette tâche soit confiée de façon prioritaire à la permanence.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement 1.2.1 : Ajouter « Depuis 2015 » à la principale, au premier Que.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour sur la principale 1.2 : Que l'assemblée générale rappelle à l'exécutif et à la permanence la nécessité de remplir l'ensemble des mandats votés en assemblée, notamment ceux relatifs aux finances votés lors de l'assemblée générale depuis 2015;

Que le comité exécutif de l'AFELC rende disponibles publiquement les PVs d'assemblée générale ainsi que ceux des conseil exécutif réguliers le plus rapidement possible;

Que cette tâche soit confiée de façon prioritaire à la permanence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.3 : Que l'on adopte les états financiers tels que présenté par Bruno, le comptable pour l'AFELC.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une présentation de 5 minutes sur les états financiers 2017-2018, suivi d'une période de question-réponse de 5 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour à la principale : Que l'on adopte les états financiers tels que présenté par Bruno, comptable pour l'AFELC.

Dûment proposée, dûment appuyée

BATTUE À MAJORITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on présente le rôle des postes au conseil exécutif et celui de la permanence par rapport aux finances.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Proposition de tenir une plénière de 5 minutes sur les procédures en lien avec les finances de l'AFELC et les personnes en poste sur l'exécutif.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on ajoute 10 minutes à la plénière.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Proposition de donner le droit de parole au permanent de l'AFELC, Alain, lors de cette assemblée générale.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.4 : Que l'on annule la hausse des cotisations.

Dûment proposée, dûment appuyée

La proposition est jugée irrecevable par l'animation

Dépôt d'avis de motion :

Considérant que les informations présentées pour justifier la hausse des cotisations étudiantes n'étaient pas représentatives de la réalité financière de l'AFELC;

Que l'on annule la hausse des cotisations.

Déposé par Myriam Lavoie

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 5 minutes sur les finances.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.5 :

Considérant le mandat adopté à l'assemblée générale du 4 avril 2019 à l'exécutif de l'AFELC qui était de nous donner les états financiers 2015 à 2018 et que le travail n'a pas été fait;

Considérant le refus de l'assemblée générale d'accepter les états financiers 2018 présenté à l'assemblée générale du 25 mars 2019;
Considérant le manque de clarté de l'exécutif et de la permanence pour le dossier finances par rapport aux questions des membres;
Considérant la bonne foi du nouvel exécutif en place;

Que l'AFELC mandate son conseil exécutif afin d'auditer en bonne et due forme le budget 2015 à aujourd'hui de l'AFELC-UQAM.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

2. BQAM

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes concernant BQAM

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépot d'avis de motion :

Considérant que BQAM est un groupe d'envergure reconnu de l'UQAM;
Considérant que pour recevoir une CANO, cela doit être approuvé par les 7 associations facultaires;
Considérant que l'on avait déjà approuvé dans une assemblée générale subséquente à la session Hiver-2017 de verser une CANO au groupe d'envergure;
Considérant que la proposition adoptée par l'AFELC n'était pas comme celle des autres associations étudiantes et qu'elle n'était pas complète;
Considérant notre désir d'aider ce groupe d'envergure;

Que l'AFELC appuie la création d'une CANO pour BQAM à hauteur de 1\$ par session.

Déposé par Félix Biot

3. Traitement des avis de motion

L'avis de motion déposé par Julien Robitaille-Brisson le 11 mars n'a pu être traité vu son absence.

4. Retour Grève

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière d'une (1) heure sur la situation entourant la grève des stages au Québec.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 4.1 : *Considérant que le budget de la CAQ n'a pas pris en considération les revendications entourant la rémunération de tous les stages, à tous les niveaux;*
Considérant que d'autres associations étudiantes de l'UQAM, et de d'autres cégeps et universités à travers le Québec, soient en grève cette semaine en appui aux revendications pour la rémunération;

Que l'AFELC soit en grève à partir d'aujourd'hui, le 25 mars, jusqu'au vendredi 29 mars.
Que l'AFELC soit en grève le mardi 2 avril dans le cadre de la journée du travail invisible.

Dûment proposée, dûment appuyée

La proposition est jugée irrecevable par l'animation

Proposition 4.2 : *Considérant que le budget de la CAQ n'a pas pris en considération les revendications entourant la rémunération de tous les stages, à tous les niveaux;*
Considérant que d'autres associations étudiantes de l'UQAM, et de d'autres cégeps et universités à travers le Québec, soient en grève cette semaine en appui aux revendications pour la rémunération;

Que l'AFELC soit en grève du 26 mars au 28 mars 2019;

Que l'AFELC soit en grève le 2 avril dans le cadre de la journée du travail invisible;

Que l'AFELC soit en grève le 8 et 9 avril dans le cadre du début des festivités du 50e de l'UQAM.

Proposition d'amendement 4.2.1 : Ajouter à la principale :

Que l'AFELC tienne une assemblée extraordinaire de grève le 29 mars 2019.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition de sous-amendement 4.2.1.1 : Ajouter :

Que l'AFELC envoie à tous et toutes ses membres la convocation pour cette assemblée extraordinaire via facebook et par courriel.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

De retour sur l'amendement 4.2.1 : Ajouter à la principale :

Que l'AFELC tienne une assemblée extraordinaire de grève le 29 mars 2019.

Que l'AFELC envoie à tous et toutes ses membres la convocation pour cette assemblée extraordinaire via facebook et par courriel.

Proposition de sous-amendement 4.2.1.2 : Remplacer « 29 mars » par « 1er avril »

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

De retour sur l'amendement 4.2.1 : Ajouter à la principale :

Que l'AFELC tienne une assemblée extraordinaire de grève le 1er avril 2019.

Que l'AFELC envoie à tous et toutes ses membres la convocation pour cette assemblée extraordinaire via facebook et par courriel.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

De retour sur la principale 4.2 : *Considérant que le budget de la CAQ n'a pas pris en considération les revendications entourant la rémunération de tous les stages, à tous les niveaux;*

Considérant que d'autres associations étudiantes de l'UQAM, et de d'autres cégeps et universités à travers le Québec, soient en grève cette semaine en appui aux revendications pour la rémunération;

Que l'AFELC soit en grève du 26 mars au 28 mars 2019;

Que l'AFELC soit en grève le 2 avril dans le cadre de la journée du travail invisible;

Que l'AFELC soit en grève le 8 et 9 avril dans le cadre du début des festivités du 50e de l'UQAM;

Que l'AFELC tienne une assemblée extraordinaire de grève le 1er avril 2019;

Que l'AFELC envoie à tous et toutes ses membres la convocation pour cette assemblée extraordinaire via facebook et par courriel.

Proposition privilégiée : Que l'on mette en dépôt la proposition principale.

Dûment proposée, dûment appuyée

BATTUE À MAJORITÉ

De retour sur la principale 4.2 : *Considérant que le budget de la CAQ n'a pas pris en considération les revendications entourant la rémunération de tous les stages, à tous les niveaux;*

Considérant que d'autres associations étudiantes de l'UQAM, et de d'autres cégeps et universités à travers le Québec, soient en grève cette semaine en appui aux revendications pour la rémunération;

Que l'AFELC soit en grève du 26 mars au 28 mars 2019;

Que l'AFELC soit en grève le 2 avril dans le cadre de la journée du travail invisible;

Que l'AFELC soit en grève le 8 et 9 avril dans le cadre du début des festivités du 50e de l'UQAM;

Que l'AFELC tienne une assemblée extraordinaire de grève le 1er avril 2019;

Que l'AFELC envoie à tous et toutes ses membres la convocation pour cette assemblée extraordinaire via facebook et par courriel.

Pour : 48

Contre : 51

BATTUE À MAJORITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on procède au recomptage.
La proposition est jugée recevable par l'animation.

Pour : 57
Contre : 52

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on procède au recomptage.
La proposition est jugée recevable par l'animation.

Pour : 56
Contre : 57

BATTUE À MAJORITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on procède au recomptage.
La proposition est jugée recevable par l'animation.

Pour : 57
Contre : 56

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Proposition privilégiée : Que l'on lève l'assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

L'assemblée est levée à 17h59